

LICENCE PRO (PCND) Procédés en Contrôle Non Destructif, par la voie de l'apprentissage

Mis à jour le 13 mars 2025

Conditions d'entrée et prérequis

La licence professionnelle P.C.N.D. est ouverte aux :

- Etudiants des UFR Sciences ayant validé 120 ECTS dans des Licences mention sciences et techniques à dominante Physique, Physique et Chimie ou sciences pour l'ingénieur.
- Etudiants titulaires du DUT Mesures Physiques, GMP, SGM, GIM, QLIO, GEII, CHIMIE, GCGP ou équivalent.
- Etudiants titulaires de BTS (spécialité matériaux, alliages, métallurgie, maintenance industrielle, ...) ou équivalent. (CPI, CIM, CRSA, CRCI, CM, ERO, IPM, MS, forge et fonderie, traitement des matériaux option A et B.

Public visé

Public de BAC+2 à 29 ans

Rythme

Alternance

Durée en centre

1 an

Durée en entreprise

700 heures

Validation

Licence Pro Procédé en contrôle Non Destructif, Niveau 6

Modalités d'évaluation

Contrôles en cours de formation et épreuves ponctuelles selon les unités certificatives

Entrée-sortie permanente

Code RNCP : 30089
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30089/> (01/01/2025) en cours de renouvellement

Objectifs professionnels

Le Contrôle Non Destructif (CND), ou encore les Essais Non Destructifs (END) sont un ensemble de méthodes permettant de caractériser l'état d'intégrité de structures ou de matériaux, sans les dégrader et à différents stades de leur cycle de vie.

L'appellation CND est généralement utilisée dans la plupart des secteurs industriels, le nucléaire préférant l'appellation END.

L'objectif des END est donc la mise en évidence de toutes les défauts susceptibles d'altérer la disponibilité, la sécurité d'emploi et/ou, plus généralement, la conformité d'un produit à l'usage auquel il est destiné. C'est pourquoi le recours aux END apparaît comme un élément majeur du contrôle de la qualité des produits et de la gestion des risques, assurant ainsi la sécurité des personnes et des biens.

La Licence Professionnelle « Gestion de la Production Industrielle, procédés en Contrôle Non Destructif » répond aux attentes de la COFREND (Confédération Française pour les Essais Non-Destructifs) et prépare à l'obtention des certifications en CND.

Contenu

L'objectif est d'acquérir l'ensemble des connaissances théoriques permettant d'atteindre le niveau II de certification professionnelle dans les cinq techniques (ultrasons, radiographie, courants de Foucault, magnétoscopie, ressuage).

Les objectifs professionnels sont de former des cadres techniques intermédiaires, capables de :

- Choisir la technique d'essai non destructif à utiliser pour l'essai,
- Préparer et organiser sa mise en oeuvre sur un site de production,
- Régler les appareils de mesure et vérifier leurs réglages,
- Réaliser les essais, interpréter et évaluer les résultats en fonction des normes,
- Préparer des instructions écrites d'essai non destructif et de respect des consignes de sécurité,
- Structurer et rédiger des rapports d'expertise.

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance : périodes de formation en centre et périodes de formation en entreprise dont les objectifs ont été définis en début de formation. Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé.

40% en centre / 60% en entreprise.

Pas de formation à distance. La formation est dispensée entièrement en présentiel.

Profil des intervenants

LICENCE PRO (PCND) Procédés en Contrôle Non Destructif, par la voie de l'apprentissage

Oui

-Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
-Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise

Les plus

Taux de satisfaction

2023-2024 : 85%

Réussite aux examens

2023-2024 : 100%

Insertion professionnelle

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Durée

Durée du contrat : 2 ans

Délais et modalités d'accès

-Commission de recrutement sur dossiers préalablement complétés sur e-candidat. Contacter l'UFA du Lycée Henri Loritz ou l'EEIGM
-Entretiens de motivation avec la présence d'un industriel du secteur.
-Entrée en formation mi-septembre.
-L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Financements possibles

Prise en charge par les OPCO

Poursuite de parcours

Tous les secteurs d'activité qui se préoccupent de la qualité et de l'état ou de la maintenance des structures (pièces et grands ouvrages métalliques, composites, bétons, ...) :

- Industries aéronautiques et navale,
- Métallurgie, automobile, transport ferroviaire, nucléaire, gros ouvrages et bâtiment,
- Bureaux d'études et cabinets d'expertise...

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers

LICENCE PRO (PCND) Procédés en Contrôle Non Destructif, par la voie de l'apprentissage

- 54000 NANCY
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
 - 03 83 30 87 00